



Association Port Thomas Plaisance 35

Vote par procuration

Je soussigné,

Déclare ne pas pouvoir être présent lors de l'assemblée générale du / /

Et donne procuration pour voter lors des délibérations à :

M, Mme ...

Fait à Le / / ...

Signature :

Nb : la procuration est à envoyer au bureau de l'association 10 jours avant la date de l'AG.

Aucun membre ne peut posséder plus de deux procurations.



Association Port Thomas Plaisance 35

Vote par procuration

Je soussigné,

Déclare ne pas pouvoir être présent lors de l'assemblée générale du / /

Et donne procuration pour voter lors des délibérations à :

M, Mme ...

Fait à Le / / ...

Signature :

Nb : la procuration est à envoyer au bureau de l'association 10 jours avant la date de l'AG.

Aucun membre ne peut posséder plus de deux procurations.